

BIOALLIANCE PHARMA

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 2.079.662,75 euros
Siège Social : 59, boulevard du Général Martial Valin - 75015 Paris
RCS Paris 410 910 095

NOUVEAU CONTRAT DE LIQUIDITE

Paris, le 9 janvier 2007

Fin du contrat de liquidité entre BioAlliance Pharma et ING Securities Bank

Il a été mis fin le 31 décembre 2006 au contrat de liquidité conclu le 6 janvier 2006 entre la société BioAlliance Pharma et ING Securities Bank, permettant à ce dernier d'intervenir sur le marché au nom et pour le compte de la société BioAlliance Pharma en vue de favoriser la liquidité du titre, conformément à la Charte de déontologie de l'Association française des entreprises d'investissement.

Lors du bilan réalisé au 31 décembre 2006 au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 132.255,27 €.

Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité entre BioAlliance Pharma et CM-CIC Securities

Un nouveau contrat de liquidité a été conclu le 2 janvier 2007 entre la société BioAlliance Pharma et CM-CIC Securities, par lequel la société BioAlliance Pharma a confié à CM-CIC Securities la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions BioAlliance Pharma, conforme à la Charte de déontologie de l'Association française des entreprises d'investissement.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- La somme de 250.000 euros.